

DESCRIPTION DE FONCTION

EMPLOI: Technicien à la caméra

SERVICE: Opérations et technologies

SYND./CL.: SFCP 687 / 13

DATE: 17 janvier 2013

SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien à la caméra assure de façon efficace la mise en oeuvre et l'exploitation, tant au point de vue technique qu'artistique des dispositifs nécessaires à la prise de vue et ce, pour différents types de caméras tels jib, steadycam, hardbody, portative, vidéo-légère, etc.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Voit à l'ajustement de la caméra:
 - a) Transporte et installe la caméra et les équipements requis afin de procéder à l'alignement électro-optique de la caméra en collaboration avec le technicien vidéo.
2. Assure les prises de vue selon les directives du réalisateur:
 - a) Opère et déplace la caméra de façon à rendre les prises de vues requises par le réalisateur.
 - b) Suggère des plans de caméra
 - c) Opère le piédestal et règle la mise au point (foyer) de la lentille à longueur focale variable de façon à donner les meilleurs résultats.
 - d) Conseille et fait des suggestions au réalisateur quant aux angles de prises de vue, cadrages, etc. susceptibles de donner les meilleurs résultats.
 - e) Coordonne, au besoin, le travail des aide-techniciens affectés aux chariots (dolly, rail), câbles, grues mécaniques, jib, etc.
3. Lors de tournage en vidéo légère, effectue la prise d'image en fonction des besoins de montage.
 - a) Installe des « set-up » d'éclairage de base.

[Signature]
17/01/2013 *[Signature]*

DESCRIPTION DE FONCTION

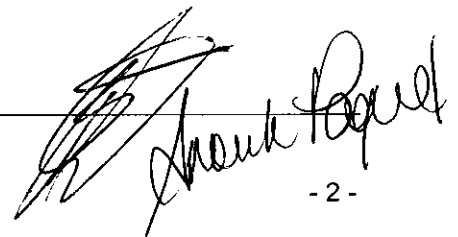
EMPLOI: Technicien à la caméra

SERVICE: Opérations et technologies

SYND./CL.: SCFP 687 / 13

DATE: 17 janvier 2013

- b) Effectue les branchements audio / vidéo / intercom IFB, etc.
- 3. Transporte, vérifie, installe, démonte et range le matériel technique en respectant les normes de sécurité et rapporte les déficiences techniques au superviseur.
- 4. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.



EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI: Technicien à la caméra

SERVICE: Opérations et technologies

SYND./CL.: SCFP 687 / 13

DATE: 17 janvier 2013

FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audiovisuels.

EXPÉRIENCE

- Trois années d'expérience en tant que caméraman.

CONNAISSANCES

- Connaissance de base en photographie.
- Connaissance usuelle de la langue anglaise.

PROFIL RECHERCHÉ

EMPLOI: Technicien à la caméra

SERVICE: Opérations et technologies

SYND./CL.: SCFP 687 / 13

DATE: 17 janvier 2013

PROFIL RECHERCHÉ

- Capacité d'effort physique
- Tolérance au stress
- Esprit d'équipe
- Créativité
- Initiative
- Capacité d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles

- - -